

- Retour à la semaine d'école de 4 jours



Repères juin 2018
n° 243
le magazine de la ville de Saran

Saran



{ Ensemble, vivons notre ville ! }

www.ville-saran.fr

du 1^{er} juin 2018 au 31 août 2018
INSCRIPTION AU PLAN CANICULE

REGISTRE DES BÉNÉFICIAIRE DU PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE. JUIN 2016

Le plan canicule s'inscrit dans une démarche de prévention sanitaire en période de fortes chaleurs. Il est destiné aux personnes âgées de 65 ans et plus ou aux personnes en situation de handicap, isolées et/ou en situation de fragilité. La direction de l'Action sociale est mobilisée, dès l'alerte de niveau 3 déclenchée par le préfet.

Si vous vous êtes identifiée comme une personne vulnérable, le service d'Action sociale s'engage à :

- vous contacter 2 fois par jour afin de s'assurer de votre bien-être.
- en cas de non réponse nous sommes tenus de prévenir la Police municipale ou les secours qui se déplaceront systématiquement à votre domicile.

Je soussigné(e)

NOM : **PRÉNOM :**

DATE DE NAISSANCE :/...../.....

Adresse : **n° tél. :**

Me considère comme personne isolée non entourée de familles, amis, voisins, qui soient proches de mon domicile

en qualité de personne âgée de 65 ans et plus

en qualité de personne en situation de handicap

Vous vivez seul(e) :

Recevez-vous régulièrement une visite : oui non

Combien de fois par semaine :

Avez-vous prêt de vous ?

De la famille : oui non Des amis : oui non Des voisins : oui non

Un curateur : oui non

Si oui, notez nom(s) et prénom(s) et n° téléphone des personnes à contacter en cas d'urgence

NOM - Prénom : n° tél. : QUALITÉ* :

Adresse :

NOM - Prénom : n° tél. : QUALITÉ* :

Adresse :

NOM - Prénom : n° tél. : QUALITÉ* :

Adresse :

**qualité (enfant, ami, voisin)*

Votre médecin :

NOM : Prénom : n° tél. :

Absences prévues durant la période estivale ? (si oui, pouvez-vous nous communiquer vos semaines d'absences ?)

.....

Bénéficiez-vous d'un service intervenant à domicile :

Portage de repas à domicile : oui non

« Aide à domicile » Municipale : oui non

« Aide à domicile » Association : oui non

Coordonnées de l'Association :

Autres intervenants (ex : infirmière, kiné, ...)

Si oui lequel : NOM :Prénom :n° tél. :

Si oui lequel : NOM :Prénom :n° tél. :

Un système télé surveillance : oui non

Avez-vous une pièce rafraichie au sein de votre domicile : oui non

Date :

Signature

* Toutes ces données sont strictement confidentielles. Elles feront l'objet d'un traitement informatisé par les services municipaux. Vous pouvez, sur demande écrite adressé au Service Seniors, exercer vos droits d'accès, de rectification et de suppression des informations vous concernant conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978.

RETOURNER CETTE FICHE À

DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE - 02 38 80 34 20

Place de la Liberté, 45770 Saran

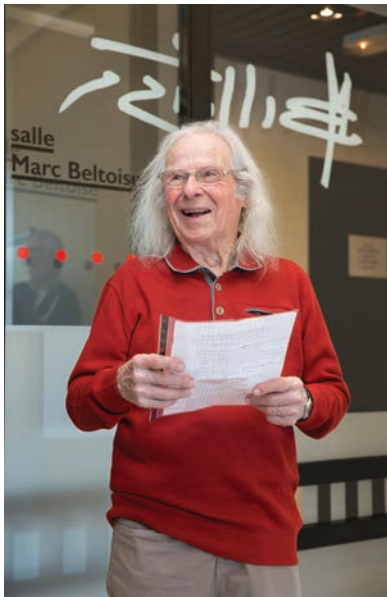
2#DANS LE RETRO



◀ **8 avril**, c'est la fête à la Halle des sports du Bois Joly qui résonne encore des rires, anecdotes, chants et invitations à la danse du traditionnel repas des anciens.



▶ **19 avril**, chaleureuse réception au 1^{er} étage de château de l'Étang en l'honneur du peintre Marc Beltoise qui inaugure une salle à son nom. « L'Artiste (...) ce qu'il ressent devant le temps qui passe, au jour le jour, au hasard des images de sa propre vie et de celle des autres. Avec le temps tout va... et tout s'en va. »



▲ **24 avril**, après des mois de travaux et une météo quelque peu capricieuse, le Retail park est inauguré en présence de tous les acteurs du projet.

SOLIDARITÉ

AVEC LES

CHEMINOTS

MARDI 12 JUIN À PARTIR DE 17H
ANNEXES DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG SARAN

VENEZ ÉCHANGER, DIALOGUER, DONNER VOTRE AVIS
 AVEC L'INTERSYNDICALE DES CHEMINOTS

Espace convivial, animations, jeux pour enfants,
 prises de parole, barbecue, concert...
 Ouvert à tous

Saran
 [Ensemble, vivons notre ville !]

SARAN DÉFEND L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

CYCLO

Spectacle

Dim. 8 juillet
2018

DÉPARTS DU LAC DE LA MÉDECINERIE
 14h30 - 15h - 15h30 - 16h
 Gratuit sur inscription au 02 38 80 34 19
 Tout public à partir de 6 ans.
 Prêt de vélo possible.

Centre-Val de Loire
www.regioncentre-valde Loire.fr

Cyclo

Saran
[Ensemble, vivons notre ville !]



◀ **21 avril**, la 1^{re} fête du quartier bourg organisée par le service jeunesse bat son plein d'animations, de spectacles, de jeux, de rencontres, de musiques, d'échanges et du plaisir d'être ensemble.



Maryvonne Hautin
Maire de Saran

Pour autant, rien n'est réglé.

Toutes les questions qui touchent aux enfants et à leur avenir sont particulièrement sensibles parce que les écoliers d'aujourd'hui sont la société de demain. L'école est au centre de nombreux débats, au cœur des passions et concentre un nombre incalculable de réformes. Nous avons tous un avis sur les questions scolaires, parce que nous avons été élèves, parce que beaucoup d'entre nous sont parents...

Si la formation des jeunes était une réelle priorité, alors la société se donnerait les moyens d'une véritable réforme. Ce ne fut pas le cas en 2014 lorsque les rythmes scolaires ont été modifiés.

Sans aucun doute il était nécessaire de faire évoluer la journée des élèves, mais une telle réforme aurait dû prendre en compte l'ensemble de l'année scolaire, mais aussi l'organisation des familles. Réduire la journée de classe n'avait de sens que si les parents avaient la possibilité de ramener les enfants à la maison plus tôt. C'est loin d'être le cas car la vie professionnelle des parents s'accommode mal des contraintes scolaires.

Pour notre part, nous savions que cette réforme n'aurait que peu d'influence sur la réussite scolaire. Nous y étions opposés mais nous avons fait le choix de jouer le jeu en mettant en place des TAP (Temps d'activité périscolaire) dignes de ce nom, qui ont permis aux enfants de découvrir de nouvelles activités culturelles, sportives ou scientifiques. Certains se sont sans doute découverts de nouvelles passions. Si tel est le cas, cela restera notre fierté. Mais au fil des années il devenait de plus en plus compliqué d'organiser ces TAP. C'est pourquoi il nous a semblé qu'il était préférable de revenir à la situation antérieure tout en proposant un certain nombre de nouveautés que vous découvrirez dans le dossier de ce numéro.

Pour autant rien n'est réglé. L'efficacité du dispositif n'a pas été évaluée par le ministère. L'avis des professionnels de l'éducation est de dire assez majoritairement que cette réforme n'a pas amélioré la réussite scolaire des élèves, que cela provoque plutôt de la fatigue et rend compliqué l'organisation de la semaine pour tout le monde avec un sentiment de gâchis et de ras le bol générés par les changements.

Il faudra bien un jour engager une réflexion sur l'organisation des cours avec plus de maîtres que de classes, mener une réflexion sur les pratiques enseignantes pour donner du sens aux apprentissages et donc augmenter la formation professionnelle.

Maryvonne Hautin

SOMMAIRE

Dans le rétro	p.2
Édito	p.3
Regards	p.4
Actualité	p.8
Sortie(s)	p.9
Loisirs jeunes	p.10
Menus scolaires	p.11
Métier d'à venir	p.12
Action jeunesse	p.13
En terrasse	p.14
Info social	p.16
Actu éco	p.17
Ici...	p.18
... et là	p.19
Espace public	p.20
Brèves	p.20
Chiffre du mois	p.21
Travaux-Aménagement	p.22
Tribunes politiques	p.23
Vie-Visage	p.24
Association	p.26
Une affaire de goût	p.27
Carnet de route	p.27
Reflet Saranais	p.28

QUELQUES DATES A RETENIR

7 JUIN : Vernissage exposition de la MLC

11 JUIN : Accueil en mairie des classes de CM2 de l'école des Sablonnières.

20 JUIN : Fête de la musique

21 JUIN : Conseil métropolitain

23 JUIN : Fête du quartier Vilpot

27 JUIN : Inauguration du terrain multisports du bourg (parc du château de l'Étang)

29 JUIN : Conseil municipal

29-30 JUIN : Galas de danse, halle des sports

29-30 JUIN : Spectacle « Kif-Kif », théâtre municipal

RETROUVEZ-NOUS SUR :



www.ville-saran.fr



www.facebook.com/villesaran

* Encarté : l'inscription au plan canicule

REPÈRES/SARAN

Mairie. Place de la Liberté - 45770 Saran.

• **Directrice de la publication :**

Maryvonne Hautin, maire.

• **Responsable du service communication :**

Christian Musio

• **Rédaction, photographies** (D. Vandeveldé)

et mise en pages : Service communication

02 38 80 35 33 - communication@ville-saran.fr

• **Diffusion :** par nos soins.

• **Impression :** Imprimerie Prévost Offset.

• **Tirage :** 9 000 exemplaires.

• **ISSN :** 0153-7016

• **Dépôt légal :** juin 2018

Imprimé sur papier FSC recyclé

• **Numéros de licence :**

1-1093039 / 2-1093041 / 3-1093040

Toute reproduction (articles, photographies), même partielle, est interdite sans autorisation écrite préalable.

Les raisons - et les mo

- Retour à la semaine d'école de 4 jours -



modalités



Décriée dès sa mise en application, la réforme des rythmes scolaires, mise en œuvre à Saran en 2014, ne sera bientôt plus qu'un souvenir. La Ville disposant du décret Jean-Michel Blanquer qui autorise les communes à choisir, a opté pour le retour de la semaine de 8 demi-journées (contre 9 aujourd'hui). Elle s'est donnée le temps de la réflexion et de la concertation avec tous les partenaires concernés pour décider et accompagner le retour à la semaine de 4 jours. La nouvelle organisation scolaire se traduit par la fin de l'école le mercredi et des Temps d'activités périscolaire (TAP) du vendredi après-midi. Ce choix fort s'accompagne de nombreuses mesures, à la demande des familles, en faveur du périscolaire et de l'accueil de loisirs. Pour une plus grande souplesse et une meilleure gestion, la mairie met également en place la facturation du périscolaire à l'heure, de nouveaux délais d'inscription... qui pourront être enregistrés en ligne sur l'Espace famille nouvelle version. Tour d'horizon du pourquoi et du comment de la semaine d'école de 4 jours.

Dossier réalisé par Clément Jacquet

Le 3 septembre, la cloche de la rentrée sonnera à Saran la fin de la réforme Peillon des rythmes scolaires et des TAP. Ces activités éducatives organisées et financées par la commune laisseront la place à un temps périscolaire amélioré et plus proche des besoins des enfants et des familles. La mairie a choisi de revenir à la semaine de 4 jours comme l'ont fait ou s'apprêtent à le faire une très grande majorité des communes du Loiret. « C'est avant tout l'intérêt de l'enfant qui a motivé notre décision, assure **Maryvonne Hautin, maire**. Il s'agissait d'une réforme mise en place de manière brutale, sans

réflexion. Avec le maintien d'un flou artistique permanent, il n'y avait rien de cohérent sur le plan national. »

Une réforme vouée à l'échec

Le Conseil municipal de février a mis fin à une réforme dont il est impossible d'évaluer les bienfaits éducatifs et de mesurer ses effets sur la réussite scolaire. L'arrivée des TAP avait bouleversé l'organisation des services municipaux et avait eu un gros impact sur les personnels (Atsems, animateurs, agents d'entretien, de restauration, éducateurs sportifs, professeurs de



Maryvonne Hautin, Fabrice Boisset, Aziza Chair et Julien Arrondeau

musique, de danse...). « En 2014 nous avons été dans l'obligation de mettre en place cette réforme explique **Aziza Chair, adjointe à l'Enfance-Jeunesse et au Pij.** Mais c'était devenu au fil du temps un vrai casse-tête pour les services pour trouver du personnel d'animation qualifié. La lourdeur du dispositif pesait, plus spécialement cette année, sur les enfants et les parents. Il était temps d'arrêter ».

Les TAP étaient synonymes chez les enfants de fatigue, de déstabilisation. « C'est une grosse libération, dit **Fabrice Boisset, conseiller municipal délégué au Scolaire et à la Restauration.** On va enfin prendre en compte le rythme de l'enfant et son mode de vie. L'Éducation nationale n'a jamais été force de proposition ».

Pour **Olivier Ciroteau, Directeur général des services municipaux** « L'ambition éducative initiale du gouvernement a permis à certains enfants de découvrir de nouvelles activités. Mais elle a été battue en brèche par des problèmes de concurrence entre collectivités pour trouver des animateurs. Ce qui aurait été intéressant c'est une journée plus courte, de l'ordre de

six heures, comme le soutiennent les chronobiologistes ».

En actant le retour de la semaine de quatre jours, les élus ont suivi la position des familles, des enseignants. Lors de la consultation organisée par la mairie en mars 2017, 68 % des parents d'élèves qui s'étaient exprimés désiraient le retour aux quatre jours. Une demande majoritairement approuvée par le Conseil d'école extraordinaire qui s'est tenu en janvier dernier.

« Dès le départ, il aurait été nécessaire de donner à chaque partenaire les moyens de pouvoir mesurer la plus-value sur les apprentissages scolaires, affirme **Julien Arrondeau, responsable du service municipal des Affaires scolaires.** Le double objectif de la réforme : respecter les rythmes de l'enfant tout en le surchargeant de nouvelles activités éducatives, était difficilement compatible ».

30 minutes supplémentaires pour le périscolaire et les accueil de loisirs

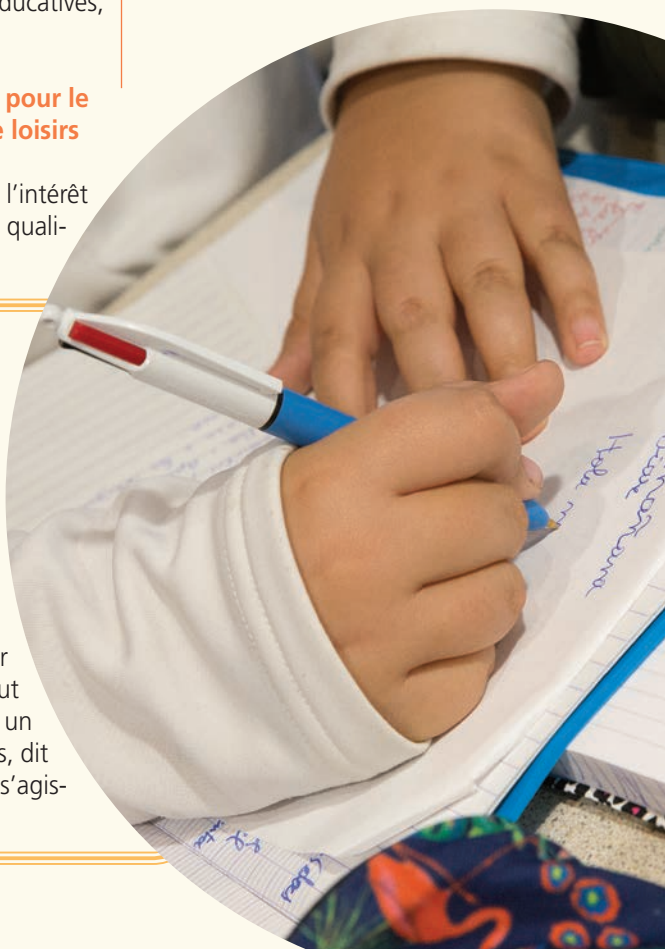
« La Ville continue d'agir dans l'intérêt de toutes les familles, avec une quali-

té éducative maintenue, confirme Aziza Chair. Il y aura moins de contraintes. Elles vont s'y retrouver ». Repasser à la semaine de quatre jours signifie la fin de l'école le mercredi. Et retrouver les horaires de classe d'avant la réforme. À savoir 8h30-16h30 pour les maternelles (552 élèves cette année) et les élémentaires (1053 élèves). Pour aider les parents dont des enfants sont dans différents établissements, les maternelles du Bourg et de Pagnol démarreront à 8h40.

La mairie a ajouté 30 minutes au temps périscolaire le soir (jusqu'à 18h30) ainsi que pour les accueils de loisirs (3-14 ans) du mercredi et des vacances scolaires qui terminent aussi à 18h30.

Un vrai travail d'équipe

Dès juin 2013 un groupe de travail s'est constitué pour la mise en œuvre de la réforme. Il comprenait les services municipaux des affaires scolaires, du périscolaire, des sports, de la culture, de l'enfance... Ces services opérationnels ont chacun dressé le bilan de la réforme Peillon. Suite aux premières orientations politiques prises par les élus pour revenir à la semaine de quatre jours les services ont fait des propositions, en prenant en compte l'avis des parents (notamment par l'intermédiaire d'un questionnaire). Il en est ressorti une forte demande des familles pour l'extension des horaires en centre de loisirs et sur le périscolaire, surtout le soir. « Nous avons ensuite rencontré les équipes enseignantes, dans un esprit de concertation, et travailler notamment sur les horaires des écoles, dit **Julien Arrondeau, responsable municipal des affaires scolaires.** Il s'agissait d'appréhender les contraintes de chacun ». Dont acte !



Sur le plan financier

La mairie qui organise et finance depuis 4 ans les TAP bénéficie d'un soutien financier de la part de la CAF (75 000 euros par an) et de l'Etat (48 000 euros). Plus de 300 000 euros restant à sa charge. Avec la fin des TAP, la Ville perd l'aide de l'Etat. Elle ne connaît pas encore les subventions de la CAF pour le périscolaire de l'an prochain.

Les 358 écoliers de maternelle et 621 de l'élémentaire qui le fréquentent, bénéficieront d'une offre d'activités variées, dont certaines dans le prolongement de l'expérience des TAP. « Il y aura toujours autant de découvertes et de richesses éducatives », assure **Gabriel Poluga, coordinateur du Périscolaire**. 280 enfants environ fréquentent les centres de loisirs le mercredi. Pour **Bruno Soutadé, responsable municipal de l'Enfance et de la Jeunesse** : « Les 30 minutes supplémentaires c'est un plus dans le service rendu. Cela permet d'être au plus près des besoins des familles. Le retour à la journée complète du mercredi va permettre une meilleure qualité éducative notamment dans la tenue des projets ».

Les éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives (Etap) ainsi que les professeurs de musique qui intervenaient sur les TAP vont voir leur action redéployée. Des créneaux des éducateurs sportifs sur les établissements scolaires vont être ré-affectés, notamment auprès des écoles maternelles. Et ils animeront des activités auprès des seniors. L'École municipale des sports (EMS) offrira pour sa part dès

septembre plus de créneaux.

De l'éveil musical dans les centres de loisirs, pour les 6-12 ans et auprès des P'tits Loups, pour les 0-3 ans, sera assuré par des professeurs de musique. Les enfants vont aussi pouvoir retrouver le mercredi leurs activités dans les associations (sports, culture, loisirs) qui, elles, vont revoir leur organisation.

Un service plus adapté et personnalisé aux besoins de chacun

Le retour de la semaine de 4 jours s'accompagne de nouveautés administratives en cette rentrée 2018. Les inscriptions au périscolaire se font désormais à l'heure. Une inscription à la carte au lieu du forfait actuel. Ce qui permettra une facturation personnalisée et plus juste, une souplesse pour les parents et une meilleure gestion pour les services. À noter que les animateurs disposeront d'une tablette pour enregistrer, en lien avec la régie municipale, les enfants qui y participent, à l'instant T. Pour les centres de loisirs du mercredi, la Ville propose une nouvelle formule d'accueil et offre ainsi trois possibilités : à la matinée avec repas, l'après midi ou à la journée (Ndlr : pendant les vacances scolaires l'accueil se fera uniquement à la journée). Du changement aussi sur les dates limite de réservation pour le périscolaire et les

centres de loisirs. Pour le périscolaire les inscriptions se font dorénavant 7 jours avant. Et trois semaines avant pour la restauration scolaire. Les inscriptions à la cantine mieux prises en compte en amont, vont autoriser une meilleure prévision des repas, une gestion plus rationnelle du personnel (Atsems, animateurs...) et seront source d'économie et de baisse du gaspillage. Le mot de la fin revenant à Julien Arrondeau : « Il y a beaucoup de changements pour le bien-être des familles, conclut Julien Arrondeau. Il s'agit de maintenir la qualité des services, sans surcharger les temps ». En somme, la fin de la réforme et des TAP sonne comme une véritable opportunité. •

Le nouveau temps périscolaire

Le matin de 7h30 à 8h30 et après les cours de 16h30 à 18h30.

Info pratique 2018-2019

Les inscriptions et réservations pour le périscolaire et les centres de loisirs de l'an prochain peuvent se faire à l'accueil de la mairie à partir du 4 juin. Et en ligne, sur la nouvelle version Internet de l'Espace famille, à partir du 20 juin.

Un projet d'aménagement pour LA CHÂTONNERIE



Les 5 ha de cet ancien site industriel et commercial font l'objet d'un projet d'aménagement d'ensemble. Dans ses grandes lignes, celui-ci esquisse habitat et surfaces commerciales.



Le site de la Châtonnerie, en déshérence depuis 2009, devrait prochainement évoluer et offrir un nouveau visage, bien plus agréable. Les 5 ha de cette friche initialement occupés par des activités de logistique et de transport de marchandises font en effet l'objet d'un projet d'aménagement d'ensemble. Un projet dont les grandes lignes ont été présentées lors d'une réunion publique, le 29 mai dernier à la salle des fêtes. « C'est j'espère la fin d'un calvaire pour les riverains qui ont subi la situation pendant toutes ces années. Je suis convaincue que la procédure d'abandon manifeste que nous avons votée en octobre 2017 a fait bouger les choses. Dans tous les cas, la Ville serait allée jusqu'au bout. Je ne me serais pas arrêtée en chemin » indique **Maryvonne Hautin**. Ce sont en effet les discussions entre l'aménageur Exia, basé à Ingré, et la Ville, suivies de plusieurs réunions de travail, qui ont donné lieu à ce projet. « Cela met fin à des discussions difficiles avec les anciens propriétaires de ce site sur lequel les différents projets, les uns derrière les autres, n'ont jamais été jusqu'à leur terme. L'ancien syndic de copropriété a même démissionné à l'été 2017. Nous étions face à une zone à la dérive » souligne la maire.

Un projet d'ensemble

Dans ses grandes lignes, ce projet se décompose en une partie habitations et une partie commerciale. Côté habitations, des

maisons individuelles seraient réalisées en bordure ouest et sud de la zone. Elles viendraient ainsi entourer les lotissements préexistants à proximité. Plus à l'intérieur de la zone, l'habitat intégrerait des logements intermédiaires d'une hauteur de deux étages et du collectif R+3 maximum, avec stationnement en sous-sol. L'accès à ces espaces s'effectueraient par la rue des Jonquilles ou la rue de La Montjoie et serait dissocié de celui prévu pour les surfaces commerciales. À l'intérieur il est prévu une voirie apaisée qui privilégierait piétons et pistes cyclables. La piste cyclable existante serait conservée et réhabilitée.

En ce qui concerne la partie commerciale, celle-ci prévoit déjà un hôtel et un restaurant. Les cellules commerciales, qui restent à préciser, sont de tailles modestes.

Pour l'heure, dans le cadre d'une promesse de vente, Exia effectue différents diagnostics sur les terrains. Les permis de construire devraient être déposés en juillet. Dès leur délivrance, le projet entrerait dans sa phase active, avec ses différentes étapes, dont la commercialisation. « Un permis de démolir les anciens bâtiments a été délivré et je souhaite que ce beau projet aille à son terme rapidement », conclut Maryvonne Hautin. Il ne s'agit plus désormais que de faire preuve de patience.

• **Arnaud Guilhem**

Exposition de la MLC

Hymnes à La couleur et à la vie

Du 8 au 24 juin, la Maison des Loisirs et de la Culture présente les créations de ses adhérents avec l'exposition « Couleurs ». Avec comme invité d'honneur le sculpteur Jean-Marc Léau.



Aurore Peltier

La couleur dans tous ses états et ses bonheurs. Ce rendez-vous annuel donne à apprécier des travaux de qualité, d'une grande diversité. C'est la vitrine de la belle inventivité d'une centaine d'adultes et d'une trentaine de jeunes élèves d'arts plastiques de la MLC. Au total, 130 œuvres pour voir la vie en couleurs. « Le thème choisi par les adhérents donne de la gaîté, fête le printemps et l'été, le retour de la lumière, explique **Laetitia Bertrand, responsable de l'association culturelle** qui regroupe 430 adhérents. Il y a une multitude de couleurs qui correspondent à une multitude d'expressions, dans des couleurs vives ». Les tableaux des adultes réalisés dans une large palette de techniques (aquarelle, peinture à l'huile, sur porcelaine, pastel, acrylique, scrapbooking...) font la part belle à l'expression figurative. Les en-

fants (de 5 à 12 ans) ont réalisé des sculptures en forme de main, en référence à l'univers artistique de Niki de Saint Phalle, plasticienne, peintre, sculpteure. « L'expo est un rendez-vous attendu par les adhérents et le public, poursuit la sémillante responsable. C'est un aboutissement, une fierté. On y voit la qualité des élèves et aussi celle des enseignants. Dans cette exposition on trouve toutes les notions de ce pourquoi une association existe : plaisir, convivialité, liberté d'expression artistique... La MLC place l'humain au cœur de tout ».

queue de baleine, ours polaire... « Mes maîtres mots sont la passion et la créativité, dit celui qui a exposé au Grand Palais et au Carrousel du Louvre. Si mon travail peut donner envie à des personnes qui n'ont jamais touché le volume de travailler la terre, ce sera un grand plaisir ». Le sculpteur qui est souvent invité d'honneur d'expositions ici et ailleurs, sera présent lors des week-ends. « Pour



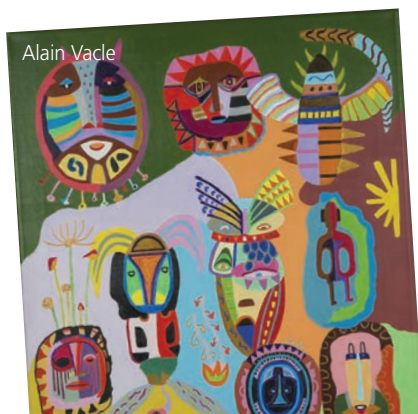
un artiste, le vernissage et la rencontre avec le public c'est la cerise sur le gâteau, dit Jean-Marc Léau. Pas pour avoir des compliments mais pour échanger, avoir un retour ». À souligner que le public est invité à choisir l'œuvre qu'il préfère, parmi celles des adultes afin de décerner un Prix.

Des sculptures qui prennent vie

Professeur à l'association et sculpteur professionnel, **Jean-Marc Léau est l'invité d'honneur de cette édition 2018**. Parmi ses modelages exposés la palme revient à ses ensembles : des scènes admirables qui se regardent à 360 degrés. Comme par exemple cet hommage à Victor Hugo où la pièce d'argile figure le visage de l'écrivain, ceux d'Esméralda, Cosette, Gavroche, les cloches de Notre Dame. Ou bien encore celle du Grand nord où, en trois dimensions, la terre cuite mêle Inuit, canoë,



• Clément Jacquet



Alain Vacle

du vendredi 8 au dimanche 24 juin

Galerie du château de l'Étang

Ouverture du mardi au vendredi de 14h à 17h30

samedi et dimanche (en présence des artistes) de 14h30 à 18h30

Entrée libre. Fermé le lundi.

Tél. 02 38 80 35 61

VERNISSAGE
le Jeudi 7 juin
- à partir de 18h -

Les enfants de Marcel-Pagnol se mettent au vert



La sensibilisation et l'éducation des plus jeunes à l'environnement. Tel est le but de l'action qui a été menée pendant les vacances de printemps, du 26 avril au 11 mai, au centre de loisirs Marcel-Pagnol. Les enfants ont réalisé de nombreuses actions nature, dont la création d'un circuit éducatif ouvert au public.

L'opération s'est exprimée pleinement dans l'organisation du séjour « Le Loiret dans tous ses états », à l'attention des primaires du centre, soit soixante d'enfants âgés de 6 à 8 ans. « Le respect de l'environnement et de la nature est une des orientations inscrites dans le Projet éducatif municipal, signale **Marie-Noëlle Leloup, directrice du centre de loisirs primaire et instigatrice du projet.** Ce séjour se situe dans la lignée de nombreuses autres actions déjà menées sur le centre : recyclage, aménagement



d'un potager, action avec le service municipal des espaces verts, avec la cuisine centrale... Tout ceci permet aux enfants

de faire attention à la nature, d'être à son écoute, de la respecter ». Les vacances de Pâques ont permis de décliner le projet, sous de nombreuses facettes. Ainsi le 26 avril, ils étaient 24 jeunes à effectuer, en compagnie d'animateurs, une marche dans la zone naturelle de la Fassière. Ils y ont dessiné un circuit pédestre de trois kilomètres. Puis l'ont balisé de panneaux sur la faune (chevreuil, lapin de garenne, sanglier, pie...) et la flore (pervenche, bouleau, chêne, muguet...). « C'est une thématique très forte, riche et variée, poursuit l'avenante responsable. Dans ce sens nous proposons pendant ces vacances d'autres activités : land art à partir d'éléments naturels, fabrication et installation de nichoirs, création d'une jardinière, d'un herbier géant collectif, sortie au Grand Liot... ».



Un projet biodiversité sur l'année

Dans le cadre de son projet, le centre de loisirs a bénéficié d'une animation de Loire Nature Environnement, association orléanaise spécialisée dans l'étude et la protection de l'environnement. « L'intervention d'un professionnel est importante pour nous et les enfants, souligne **Adrien Laverdure, animateur biodiversité du centre de loisirs.** Ce sont des conditions idéales. C'est un vrai plus qui favorise l'implication des enfants ». Pendant deux heures les 24 jeunes ont reçu, au fil de la balade, et de façon éducative et ludique, des informations sur les essences végétales, les animaux, le cycle des saisons... « Mon intervention s'inscrit dans le volet

éducation et sensibilisation de notre association, dit **Denis Miège, animateur guide naturaliste.** Les 6-8 ans sont un public très sensible. Ce sont les plus curieux. Ces deux heures passées ensemble s'inscrivent dans une approche plus globale ». Le circuit tracé et inauguré est dorénavant à disposition du public. Les promeneurs peuvent emprunter à l'envi cette boucle écologique et pédagogique. Un circuit balisé qui pourrait bien intégrer l'Inventaire de la biodiversité communale (IBC), actuellement en cours de réalisation. Ce projet biodiversité va devenir une action à l'année. Il sera décliné, dès la rentrée, chaque mercredi.

• Clément Jacquet





Parents, ceci vous concerne !

DATES LIMITES D'INSCRIPTION CET ÉTÉ (ET RENTRÉE SCOLAIRE)

Centres de loisirs :

Pour les Vacances du mois d'août : **jusqu'au 23 juin 2018**

Pour les Mercredis de septembre à la Toussaint (retour au mercredi à la journée) : **jusqu'au 25 juillet 2018**

Le Grand Liot : - 3 semaines avant la période choisie, soit :

Juillet : au 16 juin 2018 pour la 1^{re} semaine, jusqu'au 7 juillet 2018 pour la dernière semaine

Août : au 13 juillet 2018 pour la 1^{re} semaine, jusqu'au 3 août 2018 pour la dernière semaine.

DÈS LE 4 JUIN, VOUS AUREZ LA POSSIBILITÉ D'INSCRIRE VOS ENFANTS À TOUTES LES ACTIVITÉS DE LA RENTRÉE SCOLAIRE (CENTRES DE LOISIRS, ACCUEILS PÉRISCOLAIRES, ÉCOLES DE MUSIQUE ET DE DANSE, RESTAURATION...) PROPOSÉES PAR LA VILLE DE SARAN.

Alors n'attendez pas les vacances

L'AGENDA ENFANCE-JEUNESSE

Du 4 au 7 juin 2018 à partir de 17h à l'école maternelle des Sablonnières :

Exposition « **Arts en couleurs** » en direction des familles. Des créations et productions des élèves durant l'année scolaire sur le thème de « La différence » décliné autour des couleurs, des émotions et du handicap (en lien avec le projet annuel de la Médiathèque).

Du 18 mai au 29 juin 2018

Projet de solidarité en faveur des « **Restos du cœur** » durant les temps périscolaires et TAP aux écoles du Bourg et Sablonnières élémentaire.

Partage, entraide, solidarité, « **Vivre ensemble** » : des mots qui raisonnent auprès des enfants et qui se traduisent par des actions concrètes comme la collecte de denrées alimentaires en échange « **d'un bracelet ou collier de solidarité** » confectionnés par les enfants. À cette occasion, des « **magasins** » seront mis en place au sein des écoles pour récupérer les dons qui seront régulièrement acheminés au dépôt des Restos du cœur » d'Ingré (en présence d'enfants engagés).

Plus d'informations :

Pôle enfance/jeunesse/PJ

et pôle action scolaire : 02 38 80 34 06 (34 10).

AUTRES INFORMATIONS

Temps forts des loisirs jeunes en images :

Rendez-vous sur la galerie photo Flickr de la ville de Saran

www.flickr.com/villesaran/



Restauration municipale Juin

11

LUNDI 4 JUIN
Salade iceberg
Spaghettis bio à la bolognaise maison
Yaourt bio aromatisé

MARDI 5 JUIN
Betteraves bio
Filet de poisson pané
Ratatouille et pommes de terre
Rondelé
Fruit de saison

MERCREDI 6 JUIN
Melon
Sot-l'y-laisse de dinde au curry
Riz bio
Fol Épi
Mousse chocolat

JEUDI 7 JUIN
Taboulé à la semoule bio
Sauté de bœuf
Printanière de légumes
Yaourt nature bio
Banane bio

VENDREDI 8 JUIN
Carottes râpées
Rôti de dinde froide
Purée de pommes de terre
Saint-Paulin
Salade de fruits

LUNDI 11 JUIN
Salade de pommes de terre
Aiguillettes de poulet
Épinards
Camembert
Pomme bio

MARDI 12 JUIN
Saucisson sec (pâté pure volaille)
Filet de colin au citron
Semoule bio
Fromage blanc nature
Fruit de saison

MERCREDI 13 JUIN
Salade de tomates, avocats, maïs
Rôti de bœuf
Haricots verts
Emmental bio
Gâteau au chocolat

JEUDI 14 JUIN
Pastèque
Sauté de dinde à la mexicaine
Haricots blancs
Fromage frais aux fruits

VENDREDI 15 JUIN
Concombre
Rôti de porc au jus (dinde)
Beignets de chou-fleur
Saint-Môret
Compote bio

LUNDI 18 JUIN
Carottes râpées
Filet de colin garam massala
Riz bio
Chamois d'Or
Glace

MARDI 19 JUIN
Taboulé à la semoule bio
Émincé de dinde mariné
Purée de courgettes
Babybel
Fruit de saison

MERCREDI 20 JUIN
Macédoine mayette
Brandade parmentière à la morue
Petits Suisses aromatisés

JEUDI 21 JUIN
Tomates cerises, concombres
Cake maison aux légumes
Salade de haricots et maïs
Chèvre
Salade de fruits

VENDREDI 22 JUIN
Rillettes de sardines maison
Sauté de veau
Crozet de Savoie
Kiri
Fruit de saison

LUNDI 25 JUIN
Pommes de terre vinaigrette
Cuisse de poulet
Petits pois carottes
Comté
Fruit de saison

MARDI 26 JUIN
Salade rose à la betterave
Tagliatelles au saumon
Fromage blanc au coulis de framboise

MERCREDI 27 JUIN
Feuilleté fromage
Aiguillettes de poulet
Haricots verts
Petits Suisses natures bio
Fruit de saison

JEUDI 28 JUIN
Melon
Sauté de bœuf à la tomate
Pommes de terre sautées
Yaourt aromatisé

VENDREDI 29 JUIN
Salade de pâtes bio
Omelette
Brocolis
Cantal
Fruit de saison

LUNDI 2 JUILLET
Macédoine mayette
Filet de poisson sauce crème
Ratatouille et blé
Cantadou
Fruit de saison

MARDI 3 JUILLET
Salade iceberg
Cheesburger
Frites
Fromage blanc aromatisé

MERCREDI 4 JUILLET
Concombres
Sauté de dinde sauce espagnole
Pâtes bio
Yaourt nature
Salade de fruits

JEUDI 5 JUILLET
Pan bagnat (thon-tomates)
Salade
Fol épi
Compote bio

VENDREDI 6 JUILLET
Betteraves bio
Aiguillettes de poulet
Petits pois carottes
Camembert
Fruit de saison



L'origine des viandes bovines sera indiquée dans le restaurant le jour de la consommation. Vous pouvez également consulter les menus sur le site de la Ville : www.ville-saran.fr

Un dessin en bonne perspective

Actuellement en première année de Bac pro technicien du bâtiment, option assistant en architecture, Tiago Ramos, 17 ans, semble déjà avoir trouvé son futur domaine d'activité professionnelle.



Tiago Ramos est désormais familier de la mairie de Saran. Voilà encore quelques jours, ce jeune homme y effectuait son deuxième stage, plus précisément au sein des services techniques de la Ville. À 17 ans, ce saranais est actuellement en classe de seconde au lycée professionnel Gaudier-Brzeska de Saint-Jean-de-Braye. Il a opté pour un Bac pro technicien du bâtiment, option assistant en architecture. Un choix précoce, puisque dès la 3^e il a suivi dans le même lycée une préparation professionnelle, ponctuée par un premier stage. « J'étais à Paris, dans un cabinet d'architectes. Le travail portait sur la réalisation d'un hôtel » précise Tiago. À ses heures perdues, cet adepte de football pratique également le dessin, et notamment celui des personnages de manga, bande dessinée japonaise. Le dessin, au sens large, est dénominateur familial.

De ceux qui tracent des voies, ou tout du moins, esquissent des perspectives. « Mon père était dessinateur projeteur. J'ai aimé ce qu'il faisait et après la 3^e, j'ai voulu me diriger vers l'architecture. C'est pour ça que j'ai choisi cette filière » explique Tiago. Une filière professionnelle qui comporte six périodes de stage chaque année.

Pas de plan sur la comète

L'assistant instruit également des dossiers de permis de construire. Son profil professionnel s'appuie sur des connaissances techniques et économiques dans tous les domaines liés à la construction. Comme sa dénomination l'indique, la mission d'un assistant en architecture est d'aider l'architecte dans ses travaux. Esquisses, maquettes, perspectives, au cours de la première année de son cursus, Tiago réalise

des plans d'architecte « à la main sur table à dessin et sur ordinateur ». Si pour l'heure notre interlocuteur n'est pas encore allé sur le terrain, il reconnaît toutefois être « bien encadré par des professionnels » au lycée. « Ce qui me plaît, c'est de dessiner des plans, de faire de la modélisation sur logiciel » indique notre jeune interlocuteur, acquis à la technologie 3D. Ainsi, lors de son premier stage en mairie, en février dernier, Tiago a « retranscrit des plans papier sur informatique et réalisé des « métrés », soit « des mesures des distances pour mettre à jour un plan et dessiner un espace », comme un gymnase. Une expérience concluante pour lui, comme pour les agents municipaux qui l'ont accueilli. Jeune homme aux mots comptés, Tiago confie volontiers avoir trouvé sa voie. « Après le bac, je pense continuer un BTS ou un cursus en rapport avec ma formation ». Quant au long terme, sans vouloir tirer de plan sur la comète, il envisage assurément d'exercer « un métier lié à l'architecture ». Dans l'immédiat, c'est sur la scène du théâtre municipal que Tiago va s'enrichir d'une nouvelle expérience, celle de comédien, au sein du projet « Kif-Kif », création franco-portugaise de Leila Anis et Jorge Palinhos, à laquelle prennent part notamment neuf jeunes Saranais et leurs homologues des quartiers de Sintra (voir page suivante). Son implication dans ce projet lui a permis en outre, grâce à **Ahmed El Yousfi, responsable du Club Ado du Vilpot**, de décrocher son premier stage en mairie. Un dessin peut en cacher un autre.

• Arnaud Guilhem

BON À SAVOIR

Bac pro Technicien d'études du bâtiment option B : assistant en architecture (TB2A)

Ce Bac Pro permet à l'élève d'exercer le métier d'Assistant architecte et de travailler dans des bureaux d'études, dans les entreprises d'architecture et de maîtrise d'œuvre en construction, rénovation et réhabilitation d'ouvrages du bâtiment, mais ils peuvent également travailler pour les collectivités territoriales, les grands groupes publics ou privés, les entreprises du paysage ou les architectes d'intérieur.

L'Assistant en architecture ou le collaborateur d'architecte a pour rôle de seconder l'architecte dans l'acte de construire en exprimant la vision de celui-ci, dans les tâches techniques, administratives et industrielles, par des documents soignés à partir de croquis, d'esquisses qui lui sont fournis.

Il est amené à utiliser les techniques et logiciels graphiques de CAO (conception assistée par ordinateur), DAO (dessin assisté par ordinateur) et de traitement d'images.

Exemples de formations poursuivies :

- BTS Etudes et économie de la construction
- BTS Bâtiment
- BTS Etude et réalisation d'agencement

Formation dispensée au Lycée Gaudier-Brzeska à Saint Jean-de-Braye <http://www.lyceegaudier.com/>

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :
Point Information

Jeunesse

Place de la liberté,
Mairie de Saran

Tél. : 02 38 80 34 12



KIF-KIF touche au but

Le projet de création franco-portugais pour la jeunesse mené par le Théâtre de la Tête Noire et le Teatromosca de Sintra, est dans sa dernière ligne droite. Les 29 et 30 juin, les jeunes Saranais et leurs homologues portugais jouent la pièce au TTN. Puis début juillet près de Lisbonne.



Les jeunes comédiens sont entrés progressivement, au fil des ateliers, rencontres et répétitions, dans leur personnage. Les 9 jeunes Saranais (5 garçons, 4 filles), âgés de 13 à 19 ans, s'impliquent totalement dans le projet culturel franco-portugais, soutenu par la mairie et dirigé par **Patrice Douchet et Pedro Alvéz, les deux coaches**, ici et là-bas. Encadrés par deux comédiens professionnels, les 9 jeunes constituent l'équipe française qui va interpréter avec celle de Sintra la pièce « Europa on line » écrite par Leïla Anis et Jorge Palhinos. 9 + 2 = 11. C'est le nombre de joueurs d'une équipe de football car le

projet a pris forme à partir de la finale de l'Euro 2016 disputée entre les deux pays. Après des stages en mars et mai, les apprentis comédiens saranais répètent tous les jeudis au théâtre. Ils prennent leurs marques avant de monter sur scène les 29 et 30 juin avec leurs homologues portugais. Puis les 2 et 4 juillet au Portugal. C'est la seconde opération 100 % jeunesse que la Ville mène avec le théâtre, après celle du *Violon du fou* l'an passé. « La culture pour tous dès le plus jeune âge fait partie de nos orientations éducatives. Avec ici la dimension d'un échange international, dit **Aziza Chair, adjointe à l'Enfance et à la Jeunesse**. Ces jeunes vont pouvoir s'épanouir, s'exprimer, partager. La culture permet de grandir, d'éveiller les consciences, de devenir citoyen ».



Une organisation en symétrie

Patrice Douchet, directeur artistique du TTN, initiateur du projet, apprécie la qualité de la jeune troupe : « Ils sont motivés, sont dans le coup. Les jeunes sont agréables dans le travail, savent être inventifs ». Et plus loin, mettant sa casquette d'organisateur : « C'est un projet européen de création entre deux compagnies, deux villes et deux groupes de jeunes, dans un réel esprit de coopération. C'est très lourd logistiquement et artistiquement car il faut travailler en symétrie ». La pièce raconte les relations entre des jeunes gens, Français et Portugais, pendant le match. Dans et hors du stade. Les dialogues parlent d'amitié,

d'amour, de vie de famille... « Ça sort des pièces de théâtre qu'on étudie au collège, dit **Tiago, 17 ans**. Et ça permet de découvrir une autre culture ». Pour **Charles, 19 ans** : « Être entourés par des comédiens professionnels c'est super. On a tous du plaisir à jouer ». « C'est une chance, poursuit **Angéline, 15 ans**. J'aime jouer un rôle, entrer dans la peau d'un personnage. On progresse bien. On avance ensemble ». Selon **Achraf, 16 ans** : « Cette expérience permet de découvrir le théâtre, les techniques de jeu. Et de vivre un bel échange international ». **Ahmed El Yousfi, coordinateur du projet côté mairie**, est plus que satisfait du résultat : « C'est une aventure collective entre jeunes de tous les quartiers. Je suis étonné, admiratif. Ils se révèlent à eux-mêmes et sont capables de faire passer des émotions ». Kif-kif, projet original, bénéficie des partenariats de la mairie et de l'Institut français région Centre Val-de-Loire.

• **Clément Jacquet**

Photographies

© Charlotte Delanoue (Théâtre de La Tête Noire)



Juin 2018

THÉÂTRE DE LA TÊTE NOIRE

Vendredi 1^{er} juin

Théâtre « **CARTES BLANCHES** », programmation du Théâtre de la Tête Noire
 > THÉÂTRE MUNICIPAL, 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
 > À 20H30
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00 OU [HTTP://WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM](http://www.theatre-tete-noire.com)

Samedi 2 et dimanche 3 juin

NATATION

Championnat de France Ufolep
 > TOUTE LA JOURNÉE AU CENTRE NAUTIQUE

TENNIS

Championnat régional et départemental par équipes H et F
 > COURTS COUVERTS, RUE MAURICE-CLARET



Samedi 2 juin

TIR À L'ARC, Championnat départemental « Tir beursaut », organisé par l'Asfas Tir à l'arc
 > STADE CRS 51 (ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES) DE 9H À 18H.

Dimanche 3 juin

ATHLÉTISME, Championnats départementaux Cadets à Seniors, organisé par l'Asfas Athlétisme
 > LA JOURNÉE AU STADE COLETTE-BESSON



Mardi 5 juin

Concert « **LES HORS CURSUS** »
 Proposé par l'École municipale de musique
 > THÉÂTRE MUNICIPAL, 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
 > À 20H30.
 > BILLETTERIE 02 38 80 34 19.

Jeudi 7 juin

ATELIER CRÉATIF SENIORS, Scrapbooking le matin et Mosaïque l'après-midi
 > SALLE DU VILPOT, 133 RUE DE GASCOGNE
 > DE 9H30 À 12H ET DE 14H À 17H.
 > TARIFS : JOURNÉE 6,50€ - DEMI-JOURNÉE 3,50€.

Conte musical « **LA LIBRAIRIE DE M. JEAN** », proposé par l'École municipale de musique
 > THÉÂTRE MUNICIPAL, 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
 > À 19H.
 > BILLETTERIE 02 38 80 34 19.



Du 8 au 24 juin

EXPOSITION « COULEURS » proposée par la MLC

> GALERIE DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG 02 38 80 35 61
CHATEAU.ETANG@VILLE-SARAN.FR
 > DU MARDI AU VENDREDI DE 14H À 17H30
 > SAMÉDI ET DIMANCHE DE 14H À 18H30 (EN PRÉSENCE DES ARTISTES)
 > FERMÉ LE LUNDI
 > ENTRÉE LIBRE.

Vendredi 8 juin

ATELIER SLAM



Adultes et jeunes adultes animé par Sadou
 > MÉDIATHÈQUE À 18H.
 > GRATUIT, ENTRÉE LIBRE.

Samedi 9 juin

FOOT EN FÊTE (catégories U7 à U9), organisé par l'Usm Saran Football et le District du Loiret
 > STADE DU BOIS JOLY DE 10H À 21H.

P'TIT DÉJ MUSICAL

> MÉDIATHÈQUE À 11H.
 > GRATUIT, ENTRÉE LIBRE.



Dimanche 10 juin

TOURNOI TENNIS, multi-chances Dames (Homologué FFT)
 Portes ouvertes organisées dans 1500 clubs
 > COURTS COUVERTS, RUE MAURICE-CLARET

Mardi 12 juin

Concert « **PARLEZ-MOI D'AMOUR** »
 Proposé par l'École municipale de musique
 > MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE À 19H.
 > BILLETTERIE 02 38 80 34 19.

Mercredi 13 juin

FOOT FÉMININ Journée porte ouverte, organisée par l'Usm Saran Football Pour toutes les filles nées entre 2006 et 2012.
 > TERRAIN D'HONNEUR DU STADE DU BOIS JOLY, MUNI D'UNE TENUE DE SPORT
 > À 16H.
 > PLUS D'INFORMATION AU 02 38 65 97 84.

Jeudi 14 juin

ATELIER CRÉATIF SENIORS,

Mosaïque
 > SALLE DU VILPOT, 133 RUE DE GASCOGNE
 > DE 9H30 À 12H ET DE 14H À 17H.
 > TARIFS : JOURNÉE 6,50€ - DEMI-JOURNÉE 3,50€.

Vendredi 15 juin

SÉANCES D'ARTS FLORAL

Proposés par La petite fleur saranaise
 > SALLE DU LAC DE LA MÉDECINERIE
 > À 14H, 16H, 18H ET 20H.



FORMATION PSC1

organisée par les Secouristes de la Croix Blanche française
 > SALLE DES AÏDES DE 20H À 22H30.
 > RENSEIGNEMENT 06.30.65.54.84 OU [HTTP://CROIXBLANCHE45.CHEZ-ALICE.FR](http://croixblanche45.chez-alice.fr).

Samedi 16 juin

TENNIS

Animation de double mixte, 8-10 ans
 > COURTS COUVERTS, RUE MAURICE-CLARET



FORMATION PSC1

organisée par les Secouristes de la Croix Blanche française
 > SALLE DES AÏDES DE 8H À 18H.
 > RENSEIGNEMENT 06.30.65.54.84 OU [HTTP://CROIXBLANCHE45.CHEZ-ALICE.FR](http://croixblanche45.chez-alice.fr).

MARCHÉ

Organisé par l'Union des commerçants du Bourg
 > 8H À 13H.

GRANDE BRADERIE

organisée par le Comité local du Secours populaire
 Vente de jouets, vêtements enfants et adultes, livres, vaisselle
 > 124 RUE DES BERGERONNETTES
 > DE 9H À 12H30 ET DE 13H30 À 16H.

FOOTBALL

Tournoi national U11 Joël Galamont, organisé par l'Usm Saran Football
 > STADE DU BOIS JOLY DE 9H À 18H.



HISTOIRES NUMÉRIQUES

pour les grandes oreilles (à partir de 4 ans)
 > MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE À 10H30
 > GRATUIT, ENTRÉE LIBRE.



MARCHE DE L'ÉTÉ

(12 et 6 km)
 Proposée par l'Usm Saran Marche
 > RENDEZ-VOUS AU PIED DU CHÂTEAU D'EAU, RUE DES FOSSES GUILLAUME (DERRIÈRE LE BOWLING)
 > À 14H POUR LA MARCHÉ DE 12 KM ET À 15H POUR LA MARCHÉ DE 6 KM.
 > GRATUITE ET OUVERTE À TOUS LES SARANAIS, PRÉVOIR SON RAVITAILLEMENT.

Mardi 19 juin

Club « LA PAPOTE DU MARDI »

> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE À 18H30.
> ENTRÉE LIBRE – ADULTES.



Mercredi 20 juin

FÊTE DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE SPORT

Thème des Jeux Olympiques, organisé par le Service municipal des Sports

> STADE COLETTE-BESSON>
> DE 13H30 À 17H15.
> RENSEIGNEMENTS 02 38 80 34 05.

Mercredi 20 juin

FÊTE DE LA MUSIQUE

> Ensembles vocaux à 16h30
> Ateliers de Musiques Actuelles à 17h30
> Ensembles de guitares à 17h30
> Harmonie intercommunale Fleury-Saran à 18h30
> Big Band à 20h
> ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE
> RENSEIGNEMENTS 02 38 80 34 19.

Vendredi 22 juin

SCÈNE SLAM

Adultes et jeunes adultes animé par Sadou

> MÉDIATHÈQUE À 19H30.
> GRATUIT, ENTRÉE LIBRE.

Samedi 23 juin

VIDE GRENIERS – VIDE JARDINS

(vente de semis, plantes, jeux, animations, buvette et tombola) Organisé par Jardins 2000

> RUE DE GRATIGNY DE 9H À 17H
> INSCRIPTIONS 06 14 15 92 74 OU
JARDINS2000SARAN@GMAIL.COM

GALA DE NATATION ARTISTIQUE

> CENTRE NAUTIQUE À 21H.



Dimanche 24 juin

RANDO VTT, organisée par l'Usm Saran VTT

Circuits de 16, 22, 44 et 60 km
> DÉPART DU LOCAL CYCLISME SITUÉ À CÔTÉ DU CENTRE ÉQUESTRE
> RENSEIGNEMENT 06 47 92 02 97.

Du 27 juin au 7 juillet

TENNIS

Tournoi Jeunes été, homologué FFT

> COURTS COUVERTS, RUE MAURICE-CLARET.

Mercredi 27 juin

SORTIE À BRIARE

Organisée par le Club des jeunes d'antan (visite de l'église St-Étienne, musée de La Mosaique et des Émaux de Briare, Déjeuner, croisière-promenade sur le canal)
> RENSEIGNEMENT 06 37 16 25 84.

ATHLÉTISME Compétition Jeunes organisée par l'Asfas Athlétisme

> STADE COLETTE-BESSON
> À PARTIR DE 16H.

Jeudi 28 juin

ATELIER CRÉATIF SENIORS,

Mosaïque

> SALLE DU VILPOT, 133 RUE DE GASCOGNE
> DE 9H30 À 12H ET DE 14H À 17H.
> TARIFS : JOURNÉE 6,50€ - DEMI-JOURNÉE 3,50€.

Vendredi 29 juin

CONSEIL MUNICIPAL

> MAIRIE À 19H.

Vendredi 29 juin

FORMATION PSC1, organisée par les Secouristes de la Croix Blanche française

> SALLE DES AYDES
> DE 20H À 22H30.
> RENSEIGNEMENT HTTP://CROIXBLANCHE45.CHEZ-ALICE.FR OU 06.30.65.54.84.

GYMDANCE AQUATIQUE

> CENTRE NAUTIQUE
> DE 20H À 21H30
> INSCRIPTIONS JUSQU'AU 26 JUIN, DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES. TARIF SARANAIS 4,50 € ; TARIF HORS COMMUNE 6,50 €.

Théâtre « KIF-KIF », programmation du Théâtre de la Tête Noire

> THÉÂTRE MUNICIPAL, 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
> À 20H30
> RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00 OU
HTTP://WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM

GALA DE DANSE « L'envers du décor » Proposé par les élèves de l'École municipale de danse

> HALLÉ DES SPORTS DU BOIS JOLY
> À 21H.
> ENTRÉE LIBRE DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES.

Samedi 30 juin

FORMATION PSC1, organisée par les Secouristes de la Croix Blanche française

> SALLE DES AYDES
> DE 8H À 18H.
> RENSEIGNEMENT HTTP://CROIXBLANCHE45.CHEZ-ALICE.FR OU 06.30.65.54.84.

GALA DE DANSE « Le manoir s'anime » Proposé par les élèves de l'École municipale de danse

> HALLÉ DES SPORTS DU BOIS JOLY
> À 16H.
> ENTRÉE LIBRE DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES.

Samedi 30 juin

Théâtre « KIF-KIF », programmation du Théâtre de la Tête Noire

> THÉÂTRE MUNICIPAL, 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
> À 20H30
> RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00 OU
HTTP://WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM

GALA DE DANSE « L'envers du décor » Proposé par les élèves de l'École municipale de danse

> HALLÉ DES SPORTS DU BOIS JOLY
> À 21H.
> ENTRÉE LIBRE DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES.

STAGES MLC & ATELIERS ARTS DANSE DE JUIN

MLC Infos : 02 38 72 29 25
mlc45saran@gmail.com

STAGES pour adultes

Scrapbooking

Lundi 4 juin de 13h30 à 16h30 ou 20h à 23h

Pastels du vendredi

Vendredi 22 juin de 9h à 13h

Pastels du samedi

Samedi 23 juin
de 9h à 13h

Sculpture sur terre

Dimanche 10 juin de 9h à 13h

Création de bijoux

Dimanche 3 juin de 10h à 12h

Techniques mixtes & composition

Samedi 9 juin et Samedi 23 juin de 14h à 17h

Yoga du rire

Dimanche 24 juin de 11h à 12h

STAGES pour enfants

Scrapbooking

Dimanche 3 juin de 10h à 12h

Sculpture sur terre

Dimanche 24 juin de 10h à 12h30

ARTS DANSE Infos : 06 81 26 56 32

artsdanse.saran@gmail.com

Danse libre – danse contact

Mercredi 13 juin - Mercredi 27 juin - de 20h30 à 22h

Danse afro

Samedi 2 juin - de 11h30 à 13h30

Zumba

Dimanche 3 juin - Dimanche 10 juin -
Dimanche 17 juin - Dimanche 24 juin de 10h30 à 11h30

Pique - nique artistique

Samedi 16 juin à partir 18h30
Lac de la Médecinerie

> RETROUVEZ L'AGENDA CULTUREL COMPLET DU MOIS DE JUIN DANS OYEZ ! <
(DISPONIBLE EN MAIRIE ET DANS LES STRUCTURES MUNICIPALES ET SUR LE SITE DE LA VILLE)

Prévention CANICULE

Du 1^{er} juin au 31 août la municipalité organise une veille sanitaire et sociale dans le cadre du Plan canicule. Cette action de prévention est menée à l'attention des personnes vulnérables, donc plus spécialement exposées en cas de fortes chaleurs. La fiche d'inscription au registre des bénéficiaires du plan d'alerte, jointe à ce magazine, est destinée à être remplie par les personnes concernées. Et aussi par leur entourage.

Comme chaque année depuis 2004 la mairie met en place cet été un dispositif préventif en organisant, comme le prévoit le ministère de la Santé, un Plan canicule. Ainsi la direction de l'Action sociale de la mairie mène une action de prévention sanitaire en recensant l'ensemble des personnes vulnérables qui désirent être suivies en cas d'épisode de fortes chaleurs. La population concernée est constituée des personnes âgées de 65 ans et plus, des personnes en situation de handicap, des personnes isolées ou en situation de fragilité. Répondant à ses obligations, la municipalité met

ainsi en place une stratégie d'information et de communication afin de sensibiliser toute la population aux conséquences d'une canicule et aux moyens de s'en protéger. La fiche incluse dans ce numéro de « Repères » est à remplir et à retourner à la Direction de l'Action sociale municipale. Ce document est à compléter par les personnes directement concernées, qui en répondant seront inscrites sur un registre nominatif. La demande d'adhésion est aussi destinée à être remplie par l'entourage de la personne vulnérable (famille, amis, proches, voisins...). La mairie compte, pour une

bonne efficacité du dispositif, sur la mobilisation et la solidarité de tous.

La prévention c'est aussi la solidarité

Si quelqu'un a connaissance dans son entourage d'une personne vulnérable, qu'il considère comme pouvant avoir besoin d'un soutien, qu'il remplisse et envoie la fiche d'inscription incluse dans ce magazine. En cas de déclenchement par le préfet du niveau 3 d'alerte aux fortes chaleurs, les personnes enregistrées seront suivies par les travailleurs sociaux municipaux : appels réguliers, visite à domicile des services de secours si nécessaire... L'an passé une trentaine de personnes ont bénéficié des mesures municipales d'accompagnement liées au Plan canicule. La totalité de l'équipe du CCAS (9 personnes) est mobilisée pendant ces trois mois autour de trois référentes-coordinatrices : Hélène Roux, Véronique Chertier et Agnès Urbain. Cette action « Plan canicule » est, du 1^{er} juin au 31 août, une priorité du service. Après 16h 30 et lors des week-ends et jours fériés, c'est la permanence de sécurité de la mairie qui prendra le relais. Par ailleurs, un dispositif municipal de Prévention des risques est spécifiquement établi auprès des bénéficiaires du Maintien à domicile, du Portage des repas et au sein du foyer Georges-Brassens et de la structure de la petite enfance des P'tits loups.

NUMÉRO À CONTACTER :
02 38 80 34 20

• Clément Jacquet

CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

En période de canicule, il y a des risques pour ma santé, quels sont les signaux d'alerte?

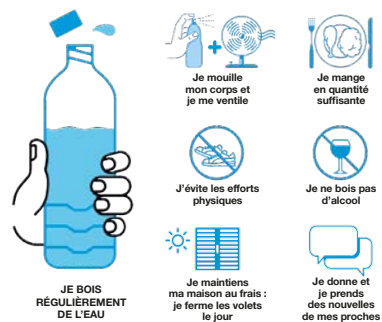


Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, **appelez le 15.**

BON À SAVOIR

À partir de 60 ans ou en situation de handicap, je peux bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

En période de canicule, quels sont les bons gestes?



ATTENTION

Je suis particulièrement concerné si je suis enceinte, j'ai un bébé ou je suis une personne âgée. Si je prends des médicaments : je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien.



Depuis avril, Quentin Beaud'huy, créateur et gérant de la SARL « Les jardins de vos rêves », propose un large panel de services aux particuliers et aux entreprises en matière de travaux paysagers. De l'entretien courant des espaces verts à la création de parcs et jardins, son entreprise met en avant la qualité de prestations professionnelles.

Hasard du calendrier, c'est en ce début de printemps, alors même que Dame Nature reprend de sa superbe, que **Quentin Beaud'huy** a créé à Saran sa SARL, dénommée « Les jardins de vos rêves ». Le rêve « de longue date » de ce trentenaire originaire de Beauce était de « se mettre son compte ». C'est désormais de l'ordre de la réalité, et son entreprise est d'ores et déjà sur le terrain. Comme son nom le laisse augurer, celle-ci propose divers services de travaux paysagers, tant aux particuliers qu'aux entreprises, dans un rayon de 25 km. Tonte de pelouse, taille de haies, désherbage, traitement phytosanitaire, jusqu'au démontage d'arbre, en passant par l'élagage et le rognage de souche. Autre prestation assurée par cette entreprise : la création de parcs et jardins, selon les desiderata des particuliers (création d'allées, gazon, arrosage automatique, pose de clôture et/ou de portillon, terrasse...). Soit le jardin de vos rêves. En ce domaine, Quentin Beaud'huy n'est pas né de la dernière pluie : « J'ai commencé à 14 ans, comme stagiaire en travaux paysagers, puis j'ai fait quatre ans d'apprentissage à l'École d'horticulture de La Mouillère à Orléans. J'ai eu mon premier emploi

à 21 ans jusqu'à dernièrement. Durant tout ce temps, j'ai un peu touché à tout. J'ai fait le choix de créer mon entreprise pour montrer la qualité de mon travail, ce qui fait la différence vis-à-vis de la concurrence » explique-t-il en toute humilité.

Une entreprise à taille humaine

« Une entreprise jeune, créative, motivée, et qui s'adapte en matière de budget ». C'est ainsi que Quentin Beaud'huy présente donc sa SARL. Au quotidien, « les clients me contactent, je viens pour établir un devis gratuit, puis ils donnent leur accord. Je m'adapte au budget des personnes. Ce ne sont pas elles qui s'adaptent à mes tarifs ». Contrats à l'année, interventions ponctuelles, différents types de prestations sont possibles. « J'assure également l'entretien courant des espaces verts des particuliers, dans le cadre des activités liées aux services à la personne. C'est un service encore méconnu des particuliers qui est déductible des impôts à 50%. Pour ceci, je fais partie d'une coopérative » précise notre interlocuteur.

En quelques semaines d'activité, l'entreprise semble avoir déjà trouvé une clien-

tèle. « Ça démarre bien, avec des contrats à l'année » indique Quentin Beaud'huy, qui pour l'heure exerce seul, équipé de son matériel. Et des perspectives de développement se dessinent déjà, comme par exemple dès septembre prochain, avec le rachat d'une entreprise paysagiste, avec son fonds de commerce, ses outils et sa clientèle. « Mon objectif est d'arriver à terme à 2 à 3 employés plus une secrétaire. De rester à taille humaine » confie le paysagiste. Un objectif qui prendra le temps qu'il faut pour mûrir. Au rythme des saisons.

• **Arnaud Guilhem**

LES JARDINS DE VOS REVES

Activité : Paysagiste

Quentin Beaud'huy

Tél. : 07 84 49 49 16
06 47 29 77 87

lesjardinsdevosreves@orange.fr

sur Facebook Les jardins de vos rêves



UN ÉTÉ FESTIF ET CULTUREL



Du 1^{er} juillet au 11 août, la médiathèque et la galerie du château de l'Étang proposent une série de rendez-vous qui allie culture et loisirs. Une programmation festive entre nostalgie et découvertes, avec un clin d'œil appuyé aux décennies écoulées.

Le temps de cet été, la médiathèque et le château de l'Étang délaissent l'univers 2.0 et replongent au cœur des 60's, 70's et 80's pour le plus grand plaisir de tous.

« **Ces années-là** », dénomination générique de cette programmation estivale propose ainsi de nombreux rendez-vous où la culture se conjugue avec les loisirs, la bonne humeur et l'entrain. « C'est l'été de nos dix ans. Nous retombons en enfance » résume **Ingrid Ingelbrecht, responsable de la médiathèque**. Un été « familial, champêtre, marqué par la fête de fin d'école. Un clin d'œil à différentes décennies ». C'est aussi le parti pris « de se recentrer sur notre cœur de métier et de mettre en valeur l'expo au Château et le travail autour de l'image ». En ce sens et à titre d'exemple, une collecte de photos des dix ans des usagers de la médiathèque est en cours, avec à terme l'élaboration d'une grande fresque (photos scannées et restituées immédiatement).

Ambiance vintage et ludique

« Ces années-là » (re)prennent vie à compter du 1^{er} juillet, avec « **Le grand désherbage de la médiathèque** », 3^e édition de vente de livres d'occasion organisée à la salle des fêtes, de 9h à 13h, au profit de l'association Réseau d'Échanges et de Savoirs. Outre l'exposition de l'été, qui présente **les sculptures de Farid Guesmia et les peintures de Chantal Jousset** (Du 6 au 29 juillet), la galerie du château de l'Étang s'anime

les 7 et 19 juillet au gré des « **Ateliers d'Orel** », deux ateliers dédiés à l'image. Découverte du sténopé, l'un des ancêtres de l'appareil photo, et de ses usages dans un premier temps ; jeux d'animation autour de l'image, du papier (flipbook, photogramme), et avec le balbuciné dans un second temps (à partir de 8 ans, sur inscription).

Pour sa part, la médiathèque propose de nombreux rendez-vous : « **Les plaisirs des mots-d** », atelier d'écriture avec Régine le 7 juillet, « **Lectures à haute voix** » avec Lise et Régine les 20 juillet et 10 août, « **Et tu chantes, chantes, chantes** », blind-test musical, le 28 juillet, sans oublier les « **Mardis ciné** », avec trois séances les 17 et 24 juillet et le 7 août (salle climatisée). Le 1^{er} août est une journée entière consacrée au « **Rétro gaming** » (Tétris, Pong, Pacman...). Quant au 4 août, les « **Histoires pour les grandes oreilles** » proposées par Cécile, convient à cette occasion les diapositives et les années 80.

Un jour de fête

Point d'orgue de cet été saranais festif et culturel, **un grand « Jour de fête », organisé le 11 juillet**. Dès 10h, l'animation battra son plein. « **Atelier créatif** » au château de l'Étang, « **Histoires pour les petites oreilles** » à la médiathèque. À 12h, **Pique-nique dans le parc**, agrémenté des « **Histoires à toutes les sauces** » concoctées par Lise. Dès 13h30, les activités ludiques reprendront : jeu de piste à la médiathèque, jeux de plein

air (billes, pétanque, marelle, élastique, pêche à la ligne) dans le parc. De 15h30 à 16h30, la médiathèque vous invite à **guincher lors de sa Boum**. À 17h30, le concert des **Getting Peppers** pimentera et conclura cette journée festive au son des indémodables succès des Beatles. Autant de rendez-vous à ne pas manquer afin de profiter au mieux de la saison estivale. Le programme complet de ces animations est disponible à la médiathèque, à la galerie du château de l'Étang et sur le site de la ville.

• **Arnaud Guilhem**

* Programme disponible sur le site de la ville : www.ville-saran.fr



Informations & inscriptions

à partir du 25 juin 2018
Pôle culturel : 02 38 80 34 19
Médiathèque : 02 38 80 35 10

Si le mauvais temps venait à s'inviter, certains rendez-vous pourraient être délocalisés ou annulés !

2018



Forum

des ASSOCIATIONS

SAM. 8 SEPTEMBRE

Halle
des sports

10h
18h30



+

ACCUEIL DES
NOUVEAUX SARANAIS
DE 10H À 11H



Saran



{ Ensemble, vivons notre ville ! }

www.ville-saran.fr

BRÈVES

Opération tranquillité vacances

Les vacances approchent à grands pas et vous allez peut-être vous absenter de votre domicile. Dans ce cas vous avez la possibilité de faire surveiller votre habitation par la Police municipale.

Ce service est entièrement gratuit, il vous suffit de remplir le formulaire d'inscription sur le site de la Ville <http://www.ville-saran.fr> ou de venir vous inscrire en mairie aux heures d'ouvertures. **Renseignements 02 38 80 34 38.**

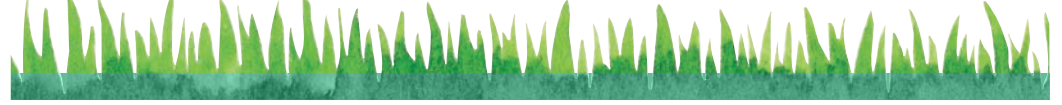
Carte nationale d'identité et Passeport

Afin d'anticiper les délais pour l'obtention de votre Carte d'identité ou Passeport, pensez à prendre rendez-vous auprès de l'Accueil de la mairie au **02 38 80 34 01**. Pour les pièces administratives à fournir, consultez le site : <http://www.service-public.fr>

Deuxième vie pour les textiles

Les beaux jours sont souvent synonyme de tri dans les garde-robes. Dans ce cas ne jetez pas les vêtements que vous ne portez plus ! L'association Le Tremplin, collecte, trie et revend à petits prix les textiles en bon état. Pour les textiles usés, ils sont envoyés au recyclage. Vous trouverez les points de collectes disponibles sur le territoire d'Orléans Métropole à l'adresse suivante : <https://ourecycler.fr/asso/20/Tremplin01>

Le Jardin collectif des Chimoutons



Les résidents des logements HLM des Chimoutons disposent depuis avril d'un jardin solidaire. Un espace public synonyme de partage, de rencontres et d'animations.

Tomates, pommes de terres courgettes, aromates, fleurs... La mairie vient de mettre à disposition des habitants de l'ensemble HLM des Chimoutons un jardin collectif de 100 m², situé derrière la Cuisine centrale. Un espace public à cultiver dans le cadre d'une réalisation et d'une gestion commune. L'action a été lancée le 14 avril avec la préparation du terrain par les jardiniers municipaux et la plantation d'un cerisier et d'un mirabellier par les habitants. Ils ont également installé des pots de fleurs (narcisse, œillets d'Inde, lavande, jasmin...). Un moment fondateur suivi d'un repas partagé préparé par les familles. « L'idée est que les gens se rencontrent autour du jardin, échangent, dit **Mathieu Gallois, adjoint municipal à la Vie des quartiers, la Citoyenneté et la Démocratie**. Que ce jardin devienne un lieu de vie citoyen, un lieu de la vie sociale des Chimoutons ». Pour **Nicolas Gougeon, éducateur à la ville** : « Le but de cette initiative est de permettre de vivre ensemble, de faire ensemble. À terme l'objectif est que les habitants prennent l'initiative, s'approprient le lieu, s'y investissent ». À chacun de cultiver le terrain, de suivre les plantations, l'entretien. D'assurer le bon fonctionnement de cet espace participatif et citoyen. « C'est une bonne chose, dit **Dorothée Smith, résidente**. Étant en appartement on apprécie d'autant plus la possibilité d'avoir un jardin. J'y participe avec plaisir. Je m'occupe d'arroser les fleurs et j'ai déjà planté des pommes de terre, des salades... ». Les récoltes sont destinées aux associations caritatives ou serviront à confectionner des repas partagés.

Un jardin qui répond à un besoin

Le projet est né suite au petit déjeuner de septembre dernier pendant lequel les élus sont allés à la rencontre des habitants. Aux pieds des immeubles quelque



55 personnes ont émis des souhaits. « Ça part d'un besoin, dit **Muriel Foulon, conseillère municipale à la Vie des quartiers**. Les résidents se sentent bien dans le quartier mais voulaient plus de fleurs, que ce soit plus coloré. C'est une action en faveur des gens dans une logique de relais avec le bailleur social, LogemLoiret ». Les choses, une fois décidées, sont allées vite. Le 16 mai : préparation du terrain par les habitants. Le 30 mai : plantation des légumes choisis par les résidents. « L'objectif est



que les gens soient acteurs de leur lieu de vie, discutent, se rencontrent, précise **Véronique Chertier, éducatrice à la ville**. Le jardin est un espace valorisé par les habitants, qui valorise aussi l'image du quartier ». Ce projet est aussi destiné à rompre l'individualisme, l'isolement, à lutter contre le repli sur soi. « Par la suite nous allons continuer à y mener des animations collectives liées au bien vivre ensemble... conclut Mathieu Gallois. Tout ceci permet le dialogue ». Les gens se réapproprient leur quartier, l'espace public. Le jardin solidaire participe ainsi à la dynamique du quartier. Première récolte cet été.

• Clément Jacquet



Une citoyenneté active

Samedi 7 avril, le château de l'Étang a accueilli la cérémonie de la citoyenneté. Lors de ce rendez-vous traditionnel, une trentaine de jeunes Saranais se sont vus remettre leur carte d'électeur et ont pu dialoguer et échanger avec les nombreux élus présents.

Plus de 100 inscrits, une trentaine de majeurs Saranais présents ou représentés par leurs parents. C'est également en présence de nombreux élus que cette journée s'est déroulée, sous la verrière du château de l'Étang. Après le discours d'accueil de **Maryvonne Hautin**, les jeunes participants se sont vus remettre personnellement leur carte d'électeur, accompagnée du livret de la citoyenneté dans sa nouvelle formule. Dans son discours, **Françoise Diaz, adjointe aux Affaires générales**, a appelé les jeunes Saranais à exprimer leur citoyenneté au quotidien. « Cette cérémonie est destinée à faire de votre inscription sur les listes électorales un véritable engagement citoyen. Mais la citoyenneté ne se résume pas seulement au droit de vote. Il n'y a pas que le jour des élections que nous sommes des citoyens ! » a souligné l'élue, en se référant à la Déclaration universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen. Un texte fondateur dont les jeunes Saranais disposent désormais sur une clé usb.

Entre citoyens et élus

Les élus souhaitaient que cette nouvelle édition de la cérémonie, jusqu'ici quelque peu formelle, soit plus participative. Outre les discours et la remise de documents officiels, la cérémonie intégrait cette année un temps de rencontres et d'échanges entre les jeunes citoyens et les élus. Les jeunes Saranais ont ainsi été invités à s'exprimer sur ce que représente pour eux la citoyenneté. « Le cadre convivial et les interventions humoristiques du groupe Gunther et Gunther ont permis de casser les barrières » explique **Mathieu Gallois, adjoint à la Vie des quartiers, à la Citoyenneté et la Démocratie**. « Il y a eu un temps d'échange avec des jeunes que nous n'avions pas forcément rencontrés lors des ballades urbaines. Ce qui nous intéresse, c'est de discuter avec eux, d'écouter et de connaître leur avis, et de valoriser tout ça. De multiplier les lieux d'échanges avec le plus grand nombre de Saranais ». Un moment convivial apprécié de tous. « La cérémonie de la citoyenneté est un rendez-vous important pour les jeunes Saranais. C'est l'occasion pour eux de célébrer un passage. Cette année, ils étaient motivés et ont apprécié cette journée » résume **Françoise Diaz**. Les jeunes citoyens auront l'occasion d'étreindre leur carte d'électeur lors des prochaines élections européennes, fixées le **dimanche 26 mai 2019**.

• **Arnaud Guilhem**

Le Chiffre du Mois

1400

Tel est le nombre d'ouvrages en gros caractères ou « large vision » dont dispose la médiathèque. Littérature, romans contemporains, société, justice, faits réels, contes... Un vaste champ littéraire, dont des auteurs régionaux, et un large choix de livres accessibles à tout public adulte, et notamment aux usagers rencontrant des problèmes de lecture ou soucieux de leur confort de lecture.

Afin de valoriser et de promouvoir ce fonds important d'ouvrages, la médiathèque a lancé le **19 mai dernier, et ce jusqu'au 10 novembre**, la 2^e édition du prix LuVu (Large Vision). Les lecteurs sont ainsi invités à participer en votant pour leur livre préféré parmi quatre titres sélectionnées de genres différents : « Article 353 du code pénal » de Tanguy Viel, « Et j'ai su que ce trésor était pour moi » de Jean-Marie Laclavetine, « Les Papy's n'en font qu'à leur tête » de Raymond Poirier, « Le Tour du monde du Roi Zibeline » de Jean-Christophe Rufin. Ils ont jusqu'au **samedi 29 septembre 13h** pour exprimer leurs votes et donner leurs avis, soit sur le bulletin de vote, soit sur le site de la médiathèque.

Bonne lecture !

Participation libre et gratuite.
www.mediathèque@ville-saran.fr

• **A.G**

Prix Littéraire 2018
Public adulte

Lancement officiel du prix **Samedi 19 mai 2018** 11h
Annonce du Laureate **Samedi 10 novembre 2018** 11h

4 romans

- Article 353 du code pénal Tanguy Viel
- Les papy's n'en font qu'à leur tête Raymond Poirier
- Et j'ai su que ce trésor était pour moi Jean-Marie Laclavetine
- Le tour du monde du roi Zibeline Jean-Christophe Rufin

Renseignements : 02 38 80 35 10

Medi@Saran thequE | Saran (France, Loire-Atlantique 44)

BRÈVES

Lutte contre le bruit

Un arrêté municipal en date du 23 juin 1998 régleme les jours et horaires pendant lesquels certaines activités bruyantes de bricolage et jardinage sont autorisées : **les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**

Insectes, chenilles processionnaires

En cas de présence d'un essaim d'abeilles sur votre propriété, vous pouvez faire appel à un apiculteur volontaire qui se déplacera pour le récolter. Vous trouverez les coordonnées sur le site de la Ville, rubrique « insectes » <http://www.ville-saran.fr/insectes>

En ce qui concerne les nids de guêpes, frelons... il vous faut contacter directement les pompiers au 18. En l'absence de danger particulier, l'intervention des pompiers est susceptible de vous être facturée.

Pour ce qui est des chenilles processionnaires, un certain nombre d'interventions sont possibles. Si les nids se situent sur le domaine public, il vous faudra prévenir la mairie. Si vous en constatez la présence dans un jardin privatif, l'échenillage ou le traitement, la loi précise que les frais seront à la charge du locataire.

Retrouvez les infos utiles sur <http://chenilles-processionnaires.fr>

Point information jeunesse

Il n'est pas toujours simple de trouver sa voie professionnelle, de choisir ses études, d'être autonome, de gérer son quotidien, le Pij peut vous aider à trouver des informations pour un accompagnement personnalisé. Un espace multimédia est également à disposition, pour la rédaction de lettres de motivation, de CV, la consultations des mails...

Le Pij est situé à gauche de l'entrée de la mairie (face au gymnase), n'hésitez pas à vous y rendre, des animatrices-informatrices seront à votre écoute. **Renseignements 02 38 80 34 12.**



Gymnase Jean-Moulin

Semaine après semaine, le gymnase Jean-Moulin affiche un nouvel aspect. Les récents travaux se sont traduits en premier lieu par la construction des nouveaux vestiaires, situés sur la façade est du bâtiment. Ces travaux sont en cours d'achèvement. Les dernières interventions portent sur la maçonnerie et le début de la couverture. Par ailleurs, en ce qui concerne la salle de sports en elle-même, la pose de la nouvelle charpente est également en passe d'être terminée. Les opérations des prochaines semaines porteront sur l'installation de la couverture du gymnase.

Gymnase Guy-Vergracht

Depuis le 14 mai et jusqu'à fin septembre, le gymnase Guy-Vergracht fait l'objet d'importants travaux. Ce gros chantier du moment porte principalement sur la réhabilitation des vestiaires. De fait, l'aire de jeu rouvrira à la mi-août. Entre-temps, la sécurité incendie sera revue et les chauffages remplacés. À terme, cette opération réalisée dans le cadre des ad'AP (agendas d'accessibilité programmée) contribuera au confort de tous les utilisateurs.



City-park



Conçu par et pour les jeunes, le « City-stade », ou terrain multisports, prévu dans la plaine entre l'école du Bourg et le Centre équestre prend forme. Après la livraison de la plateforme, puis la pose du premier fronton début mai, l'ensemble de la structure est désormais installé. À terme, elle sera agrémentée d'une piste en enrobé rouge. L'inauguration de ce nouvel équipement de proximité est annoncée **le mercredi 27 juin**.

ZAC de la Motte-Pétrée



L'aménagement de cette nouvelle zone d'activités a franchi récemment une nouvelle étape. Depuis le 15 mai et jusqu'à la fin juillet, les travaux sont en effet consacrés à la création du réseau d'assainissement de la ZAC. En parallèle et durant tout l'été, d'autres interventions seront menées afin de rendre opérationnels différents réseaux (eau, télécommunications, électricité...). Dès la rentrée, les travaux de voirie devraient débiter. La touche finale à un aménagement global, prévu pour novembre.

CONTINUONS AVEC VOUS POUR SARAN

Continuer d'agir contre les « runs » sauvages nocturnes

Maryvonne Hautin a récemment pris en sa qualité de maire un arrêté anti-rassemblement sur certaines portions de l'ex N20 de notre commune, qui a déjà permis à la police nationale de dresser de nombreuses contraventions durant des « runs » sauvages. Amendes, aménagements routiers, veille sur les réseaux sociaux : la ville ne relâchera pas ses efforts pour restaurer la tranquillité et la sécurité routière les vendredi et samedi soirs.

Macronisme : la technocratie contre la démocratie

Creusement des inégalités, affaiblissement des protections sociales, précarisation accrue d'une partie de la population et notamment de la jeunesse : les politiques néo-libérales menées depuis les années 80 ont provoqué en Europe une violente crise politique et morale. En France, Emmanuel Macron a paradoxalement su profiter de cette crise pour remporter l'élection présidentielle. Usant des institutions dépassées de la V^e République, « En Marche » s'est débarrassé de deux fonctions habituelles des partis : la sélection des futurs élus et l'élaboration d'un programme. Désormais, les élites technocratiques au sein de l'appareil d'État ou à la tête des grands groupes privés sont le véritable parti présidentiel. Avec un Parlement muselé par la pratique des ordonnances et le refus de tout dialogue social, on assiste depuis un an à un déchaînement de « réformes » structurelles au service des plus riches. Comme le présageait le sociologue Pierre Bourdieu en plein mouvement social de décembre 1995 lors d'un discours devant la gare de Lyon, « cette noblesse d'État, qui prêche le dépérissement de l'État et le règne sans partage du marché et du consommateur, substitut commercial du citoyen ; elle a fait du bien public un bien privé, de la chose publique, de la République, sa chose ». Jusqu'à quand ?

Alexis BOCHE

pour le groupe majoritaire
Retrouvez-nous sur : continuons-avec-vous-pour-saran.elunet.fr

SARAN MODERNE ET SOLIDAIRE

Les français deviennent prisonniers de la communication et de ce qui se cache derrière elle.

À tous les niveaux, gouvernemental, ou municipal on se sert de cet écran de fumé pour enjoliver notre quotidien et masquer ainsi la réalité des choses : Des sans-abris qui meurent de froid, des agriculteurs étranglés, des policiers et des gardiens de prisons agressés, du personnel des EPADH qui n'en peut plus, des familles modestes ou des français moyens asphyxiés par des taxes et des augmentations de toute sorte. La liste des mécontentements est longue mais ne semble pas affecter plus qu'il ne faut ceux que nous avons élus.

Les promesses de campagne de notre président seront respectées ! C'est son style de gouvernance et sa satisfaction pour la durée du mandat !

Les dégâts qu'elles engendrent sont assumés sous les yeux indifférents de toute la classe politique Française où la préoccupation dominante est la prochaine échéance électorale.

Les Maires, élus de proximité n'échappent pas à cette logique que l'on ne s'y trompe pas.

Laurent LHOMME

et les élus du groupe S.M.S

Conformément au règlement intérieur du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale dans le bulletin d'information générale. Chaque groupe politique ou conseiller n'appartenant pas à la majorité municipale dispose au minimum de 500 signes (sans photographie ; hors nom du groupe ou de l' élu, signature et coordonnées du site internet), sur un total de 3 848 signes de la rubrique réservée à la tribune politique, plus un nombre de signes proportionnel à sa représentation au sein du conseil municipal. La fréquence de parution de cette tribune est bimestrielle.

SARAN POUR TOUS

Le paradoxe de Cap Saran

Comme tout le monde, nous dénonçons la fermeture du bureau de Poste des Aydes. Mais le combat mené tambour battant par la municipalité de Saran sur ce sujet – avec une utilisation pour le moins abusive des moyens de communication de la commune – ce combat, donc, est pour le moins paradoxal. Comment en effet, dénoncer la disparition des services publics de proximité et, dans le même temps, favoriser l'extension pharaonique de Cap Saran, au détriment du commerce de proximité et au profit de multinationales peu scrupuleuses avec le respect de l'environnement et les droits des travailleurs ?

Fatima HRICH

et le groupe Saran Pour Tous

ÉLU NON INSCRIT DANS UN GROUPE

Bourg, Bourg, Bourg à la bourre !

Nous sommes le 4 mai, au moment où j'écris ces mots, je constate que la promesse du début des travaux au bourg faite en pleine séance du conseil municipal du 26 janvier 2018 ne sera pas tenue ! En même temps, le promoteur n'a aucune obligation de commencer les travaux juste après l'expiration des délais de recours. Pourquoi une telle promesse ? Encore des annonces, qui nous laissent espérer un nouveau bourg vivant et à chaque fois pas grand chose à voir. J'ai l'impression de revivre la campagne municipale de 2014.

Gérard VESQUES

gerard.vesques@ville-saran.fr

UN RÔLE MOTEUR



Directeur général d'Oréliance depuis l'automne dernier, Stéphane Tulipani entend veiller au bon fonctionnement et au développement du pôle santé. Une nouvelle mission pour ce quadragénaire déjà très expérimenté par ailleurs.

« **U**n beau challenge et une belle opportunité ». C'est ainsi que **Stéphane Tulipani** résume son poste de directeur général du pôle santé Oréliance. Un poste dont il a pris les fonctions le 2 novembre dernier. En effet, « il s'agit de la plus importante clinique de France, avec des perspectives de développement ». À 44 ans, notre interlocuteur dispose d'une expérience professionnelle conséquente. « Ce n'est pas mon premier poste de direction » indique-t-il « J'ai été directeur des cliniques et hôpitaux privés de la région Auvergne-Rhône-Alpes de 2001 à 2014. Dernièrement, j'assurais la direction du groupe Inicea, qui comprend onze cliniques et dix hôpitaux de jour ». Comment en vient-on à exercer dans le domaine de la santé et plus particulièrement dans la gestion d'établissements ? « Pour moi, ce fut un hasard au début, puis j'ai continué. À la base, j'ai fait un docto-

rat de droit pour être avocat. Pendant mes études, j'ai effectué un stage dans un hôpital de Montpellier. Ça m'a plu et on m'a donné l'occasion de suivre l'école qui forme les directeurs des hôpitaux et cliniques privés ». Un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en économie et gestion sanctionne son cursus. Un cursus loin d'être écrit par avance. À l'origine, ce natif des Hautes-Alpes n'était pas censé fréquenter l'université, mais plutôt reprendre le garage paternel. « J'ai failli être renié » glisse-t-il avec humour avant de préciser en toute humilité. « J'ai travaillé pendant dix ans dans la restauration l'été pour payer mes études ».

Une transition assurée

Actuellement, Stéphane Tulipani travaille en binôme avec Patrick Roussel, président du directoire d'Oréliance, auquel il doit

succéder. Durant cette période de transition, prévue jusqu'en juin 2019, il est notamment en charge « de la relation médicale, de la direction juridique, de la communication interne et de la relation syndicale FHP » (Fédération des cliniques et hôpitaux privés de France). Son poste de directeur général a également été créé pour accompagner le développement d'Oréliance. Il œuvre en étroite collaboration avec Jean-Claude Villeger, directeur du site de Saran. « Ce sont un peu les mêmes fonctions que lorsque je gérais onze établissements et 1 200 salariés en psychiatrie. Oréliance va avoir cinq ans et regroupe six entités juridiques sur un seul site. C'est une grosse structure et c'est passionnant. Là, ça tourne bien. Le fonctionnement standard est acquis et nous avons des projets de développement ». Pour l'heure, certains services sont plus connus du public que d'autres. « Ce sont

les services de pointe, comme la chirurgie de la main, le service urologie ou en encore ce qui concerne le cancer du sein ». Parent pauvre en matière de notoriété et de fréquentation, la maternité est un gros axe de travail. Elle reste en effet méconnue. Mais c'est compliqué, car en face, nous avons l'une des plus importantes maternités de France à La Source. Nous travaillons donc à lui créer une histoire et lui donner une identité. Les futures mamans ne doivent pas avoir le réflexe « public-privé » qui est à la fois humain et naturel. Nos retours sont positifs ».

Une complémentarité nord-sud

Hôpital public, clinique privée... « Ici, il y a une bonne entente, ça s'articule bien. Il y a une répartition Nord-Sud bien faite. À Saran, nous avons la chance d'avoir un établissement avec la quasi autonomie, sauf en matière de chirurgie. Avec le CHR, nous sommes des sites complémentaires de prise en charge. Il n'y a pas de notion de guerre » mentionne Stéphane Tulipani. Ainsi, public et privé sont parfois logés à la même enseigne, « Nos inquiétudes sont liées aux baisses tarifaires (-2,5%) décidées par le gouvernement qui se poursuivent depuis la cinquième ou sixième année. En face, les charges évoluent de 8%. Chaque année, on doit donc réaliser de plus en plus d'activités pour compenser ». Si le directeur général pointe « Une légère amélioration dans les relations avec la nouvelle ministre de la Santé Agnès Buzyn », il n'en reste pas moins que « gérer une structure, c'est compliqué. On peut agir en matière de notoriété, de fonctionnement, de varié-



té des actes et des soins, de projet de développement, avec les contraintes liées, les marges de manœuvres sont très limitées ». Oréliance continue pourtant son développement. En début d'année a ouvert le service de l'AMP (assistance médicale à la procréation ou PMA) ; les soins liés à la prise en charge de l'obésité s'étendent ; les urgences fonctionnent bien et enregistrent une croissance. « Nous poursuivons le développement sur toutes les spécialités » résume Stéphane Tulipani. Le recours à la chirurgie ambulatoire a ainsi déjà fortement progressé et est encore source potentielle de développement.

Comme sur des roulettes

Aix-en-Provence, Montpellier, Lyon, Paris, si Stéphane Tulipani a déjà vécu dans diffé-

rentes villes, Orléans restait jusqu'à récemment terra incognita. « Orléans était associée à Jeanne d'Arc » confie-t-il, « Je ne suis là que depuis six mois et je me suis bien adapté ». Même s'il reste attaché à Lyon et regrette notamment sa gastronomie. Si à Oréliance les enfants peuvent depuis peu faire ronronner leurs voiturettes électriques en se rendant au bloc opératoire, « Ils sont moins médicamenteux, ils ont moins de stress, les parents sont contents », ce père de cinq enfants n'hésite pas pour sa part à parcourir la cité johannique en trottinette électrique. « Il y a plein de choses à faire. La ville me fait penser à Clermont-Ferrand. Je suis agréablement surpris ». À Saran, le directeur général d'Oréliance n'hésite pas non plus à donner de la voix, au sein de la chorale de son établissement. « Je me suis pris au jeu. La chorale a été fondée par un médecin. Nous sommes une vingtaine, avec une vraie professeure de chant. Nous répétons toute l'année avec un répertoire diversifié et nous nous produisons en interne le 21 juin et lors d'une soirée de fin d'année. On passe de bons moments ». Un bon moyen pour se socialiser et trouver ses marques.

• **Arnaud Guilhem**



Le GRAND retour de la PÉTANQUE



Une section de l'USM de ce sport loisir vient de voir le jour. Avec comme valeurs : la convivialité, le plaisir et l'esprit familial.

Les amateurs, et ils sont nombreux, de cette activité qui relève autant du sport que de la pure détente, peuvent dorénavant goûter aux joies du carreau et du biberon. C'est sur l'initiative de **Bernard Moisson** qu'une section de l'USM générale a vu le jour le 16 avril. Le dernier né des enfants de l'USM se porte bien puisqu'il compte déjà 25 adhérents. « Mon souhait est de faire plaisir à un maximum de Saranais, dit le président qui peut s'appuyer sur une expérience de 35 ans de dirigeant sportif dans le cyclisme, le handball et la pétanque. Nous accueillons en priorité les Saranais dans un esprit convivial et familial ». Dès le plus jeune âge chacun peut

s'adonner à ce jeu de boules qui a connu ses heures de gloire sur la commune jusqu'au début des années 2000. Une vingtaine d'amateurs, de tout âge, disputent déjà des parties tous les après-midi, du lundi au vendredi sur les terrains de pétanque du parc municipal des sports Roland-Rabartin (Ndlr : de 14h à 16h en hiver et, dès avril de 14h à 20h). L'aire de jeu se situe entre les courts de tennis et le terrain de football stabilisé. « J'invite tous les Saranais à venir, ne serait-ce qu'en loisirs », poursuit celui qui fut pendant six ans trésorier de la SMOC pétanque et qui est médaillé de bronze et d'argent de la Jeunesse et des Sports.

En réponse à une réelle demande

La section pétanque de l'USM qui va s'affilier à la rentrée à la Fédération française entend s'ouvrir à la compétition « pour se faire plaisir ». Le président ne manque pas d'idées pour animer sa section : organisation de petits concours de quartier, entre les différentes sections de l'USM, de doublettes parent-enfant... « Afin de faire connaître la pétanque sous un autre visage », sourit-il. Relever le gant et relancer la pétanque sur la ville n'était pas évident. « Ce sont les copains du hand qui m'ont encouragé à rouvrir un club de pétanque », explique Bernard Moisson. Tout s'est joué

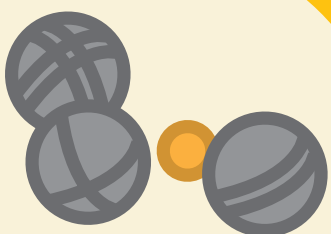
lors de la réunion de présentation du projet en janvier à la salle des Aydes, que 25 personnes ont suivie et qui, par leur présence, ont validé le projet. Une bonne nouvelle ne venant jamais seule, plusieurs personnes se sont proposées pour faire partie du bureau. « Ouvrir un club c'est un challenge, conclut le président. Nous ferons un bilan au bout d'un an. Mon but est que la section soit assez bien structurée. Ainsi c'est **Patrick Collet, vice-président**, qui va s'occuper de tout ce qui est Fédération ». Jeune association, l'USM pétanque, est actuellement en recherche de partenariats. En attendant tout à chacun est invité à venir pointer, tirer... et partager du bon temps.

• Clément Jacquet.

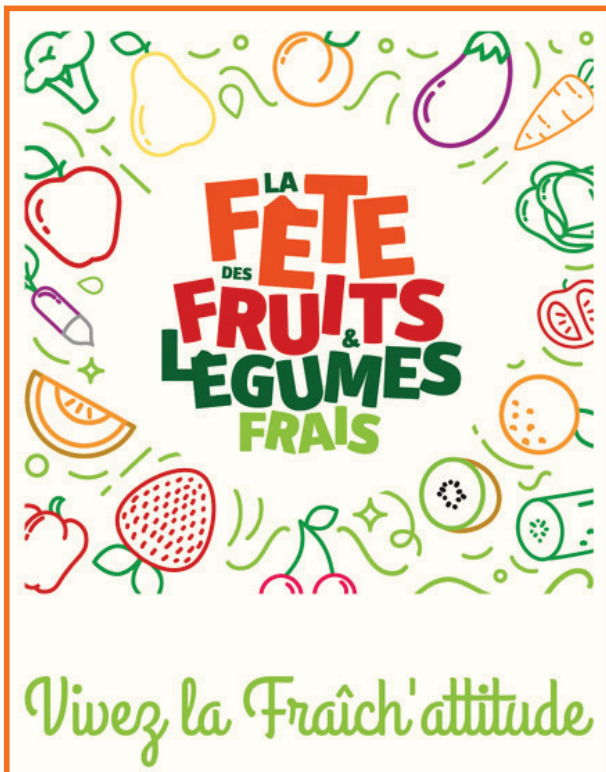


L'USM PÉTANQUE

Section de l'USM générale
 Création : le 16 avril 2018
 Président : Bernard Moisson
 Vice-président : Patrick Collet
 Secrétaire : Daniel Tremblin
 Trésorier : Patrick Bernillon
 Cotisation : 30 euros
 Tel : 06 81 60 48 71
 Courriel : bernard.moisson@neuf.fr



La fraîche attitude pour les scolaires



Grand rendez-vous annuel, la **Fête des fruits et légumes frais** est de retour du 15 au 24 juin. Cette manifestation d'envergure nationale organisée aux premiers jours de l'été est l'occasion pour tous, petits et grands, de découvrir ou de redécouvrir fruits et légumes frais, de renouer avec la notion de saisonnalité et aussi de cuisiner.

Fraises, pêches, tomates, radis, artichauts, jeunes carottes et navets... Autant de saveurs et de textures à découvrir ou redécouvrir en cette saison où la nature se montre particulièrement prolifique. En ce sens, la Cuisine centrale de Saran a pris l'initiative durant cette semaine d'animation de mettre en avant les fruits et légumes de saison dans les assiettes des jeunes convives. « Nous allons présenter les fruits et légumes frais sous une autre forme, afin d'inciter les enfants à en manger » résume **Céline Aguilon, diététicienne**. « Les fruits et légumes frais contiennent des vitamines, des fibres, des antioxydants, ils sont bons pour la santé ». Temps fort de cette opération de sensibilisation gourmande et gourmette, le repas proposé à tous les écoliers le

jeudi 21 juin. « Il s'agit d'un grand repas froid, sans viande et donc végétarien, avec pour plat principal un cake aux légumes ». Un menu pour le moins inédit, qui met en exergue fruits et légumes frais de saison et qui est aussi « l'occasion de proposer aux enfants un grand repas froid sous une autre forme » explique Céline Aguilon. En lien avec cette démarche, des ateliers de sensibilisation autour des fruits et légumes frais sont prévus avec les écoliers saranais durant toute cette semaine lors des temps périscolaires. La fraîche attitude et les bonnes habitudes s'ac-

quièrent en effet dès le plus jeune âge.



CARNET DE ROUTE avril 2018

Nous saluons l'arrivée de

Miryam BENNIA, le 11 avril
 Napada MOYSE, le 14 avril
 Thiago CALISSI SERRANO, le 24 avril
 Charlie ALLARD, le 26 avril
 Louann RIFFLET, le 30 avril

Nous félicitons l'union de

Romain JUBIN & Leïla MEGDOUD – 28 avril
 Philippe CHASSARD & Dorgère KOUAMOU TONDJI – 21 avril
 Adenan DAIAN & Nadia EL KASIMI – 14 avril

Nous regrettons le départ de

Guy DUCROUX – 93 ans – 1er avril
 Claude PETARD – 88 ans – 3 avril
 Marcienne LANNEBÈRE – 82 ans – 7 avril
 Nathalie MOULTOUT – 53 ans – 7 avril
 Mauricette GRANDIÈRE veuve BÉNARD – 93 ans – 7 avril
 Asli YESILDERE épouse KUÇUKARSLAN – 72 ans - 18 avril
 Hubert LOISEAU - 96 ans – 22 avril
 Bernadette AMBROIX veuve SALVADOR – 91 ans – 30 avril



**FÊTE
DU
QUARTIER**



**23
-
06
-
18**



VILPOT

JEUX D'EAU

PARTAGE

BUVETTE

DANSE

DÉBATS

DÉTENTE

CONCERTS

LIBERTÉ

renseignements // 02 38 73 20 94

rue de gascogne - 45770 Saran

Saran



{ Ensemble, vivons notre ville ! }

www.ville-saran.fr